

Barème des cotisations

Membre Actif

Membre ACTIF	Cotisation annuelle 2018 (H.T.)	
<ul style="list-style-type: none"> Les 2 constructeurs français, PSA PEUGEOT CITROËN et RENAULT. 	88 000 €	
<ul style="list-style-type: none"> Toute entreprise fabriquant en France des produits ou matières premières destinés à l'industrie automobile en vue de leur montage sur un véhicule. Les sociétés de transport de pièces, de prestations logistiques et de transport de véhicules. 	En fonction de votre chiffre d'affaires "automobile"* au titre de l'année calendaire :	
	<u>CA</u>	<u>Cotisation</u>
	< 3 M€	365 €
	3 à 7,5 M€	520 €
	7,5 à 10 M€	760 €
	10 à 15 M€	950 €
	15 à 20 M€	1 500 €
	20 à 25 M€	2 000 €
	25 à 30 M€	2 400 €
	30 à 40 M€	3 400 €
	40 à 50 M€	3 900 €
	50 à 60 M€	4 300 €
	60 à 75 M€	4 800 €
	75 à 90 M€	5 800 €
	90 à 110 M€	6 700 €
	110 à 130 M€	7 500 €
	130 à 140 M€	8 200 €
	140 à 150 M€	9 200 €
	150 à 160 M€	11 200 €
	160 à 180 M€	12 300 €
	180 à 230 M€	13 600 €
	230 à 300 M€	15 100 €
	300 à 1 000 M€	19 400 €
	1 000 M€ à 5 000 M€	21 000 €
	5 000 M€ à 10 000 M€	22 500 €
	> 10 000 M€	24 000 €

(*) Chiffre d'affaires "automobile" annuel en M€ (ventes à des constructeurs et équipementiers, en France ou à l'exportation, de matières premières, pièces ou composants produits en France, entrant dans la fabrication de véhicules ou destinés au marché de la rechange ; prestations logistiques ou de transport de pièces ou de véhicules, en France ou à l'exportation).